

Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne 23-24 avril 2018, Tallinn

Informations de base

Session II: Sécurité et défense européenne

Changements dans le domaine de la sécurité et de la défense

La sécurité au sein même et autour de l'Europe a été remise en question pendant ces cinq dernières années. Les conflits en cours autour de l'Europe et l'émergence du terrorisme sur le sol européen ont accru la prise de conscience sur les questions de sécurité dans les pays de l'Europe et parmi les citoyens européens. [Une Europe sûre et protégée](#) a également été une des principales priorités de l'Estonie pendant sa présidence de l'UE. La politique européenne de sécurité et de défense a connu une véritable évolution. Nombre d'initiatives, telles que la décision historique de mettre en place une coopération ouverte et ambitieuse en matière de défense – la coopération structurée permanente, et le lancement du Fonds européen de la défense, dont fait partie le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense, aideront à renforcer les capacités de défense des États membres de l'UE. Cela profitera également à l'OTAN, car de nouvelles initiatives visant à approfondir de manière complémentaire la coopération UE-OTAN sont en cours. Ce n'est qu'en agissant ensemble que l'UE peut devenir plus efficace et plus forte pour assurer la sécurité et la stabilité dans la région.

Coopération structurée permanente

Un pas historique a été fait le 13 novembre 2017, quand 23 États membres de l'UE ont notifié à Federica Mogherini, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, leur volonté de mettre en place une coopération plus étroite entre les États membres de l'UE dans le domaine de la défense. La [coopération structurée permanente \(CSP\)](#) a été établie par la [décision du Conseil du 11 décembre 2017](#). La liste des participants comprend 25 États membres. La CSP est conçue pour rendre la défense de l'UE plus efficace par le biais d'une coopération renforcée entre les États membres en matière d'investissements, notamment des dépenses militaires, de développement des capacités et d'aptitude opérationnelle. Les capacités militaires développées dans le cadre de la CSP restent en possession des États membres.

Les États membres participant à la CSP ont souscrit des engagements plus contraignants. Des plans nationaux de mise en œuvre et des procédures d'évaluation régulière ont été établis. La CSP est un processus orienté vers les résultats et mené par les États membres; il permettra d'apporter une valeur ajoutée par la mise en œuvre de divers projets de coopération. Le 6 mars dernier, les ministres de la défense de l'UE ont adopté une liste de 17 premiers projets de coopération et une recommandation du Conseil relative à une feuille de route ambitieuse [pour la mise en œuvre de la CSP](#) dans les années à venir. Le prochain état des lieux est prévu en juin 2018.

Fonds européen de la défense et programme européen du développement industriel dans le domaine de la défense

[Le plan d'action européen de la défense](#) adopté en novembre 2016 prévoyait la création d'un [Fonds européen de la défense](#), dont l'objectif serait de soutenir la recherche collaborative et le développement des capacités dans le domaine de la défense. Un pas important a été franchi en décembre 2017, quand le Conseil a adopté sa position en vue d'un règlement relatif à la création du [programme européen du développement industriel dans le domaine de la défense \(EDIDP\)](#) afin de soutenir la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de la défense de l'UE. La décision finale devrait être prise avec le

Parlement européen et la Commission d'ici mai 2018 en vue d'entamer la mise en œuvre des projets au début de 2019. Le programme couvrira la période 2019-2020.

Mécanisme Athena

Le [mécanisme Athena](#) a été mis sur pied pour financer les coûts communs des missions et des opérations militaires de l'UE. Une révision devrait avoir lieu tous les trois ans. Compte tenu du rythme des évolutions dans le domaine de la sécurité et de la défense, une proposition ambitieuse a été avancée par la présidence estonienne en juillet 2017 afin de changer certains principes du financement commun, en particulier eu égard aux [groupements tactiques de l'UE](#). Ces groupements tactiques n'ont jamais été utilisés, et l'idée était d'éliminer les problèmes principaux pour augmenter les chances de voir des groupes déployés. Le Conseil a en grande partie achevé la révision en décembre 2017, et les travaux continueront au cours du premier semestre 2018.

Renforcement des capacités en matière de sécurité et de défense

L'[instrument contribuant à la stabilité et à la paix](#) est un des dispositifs les plus flexibles dans l'ensemble des instruments financiers de l'UE pour l'action extérieure. Il sert à aider les pays tiers en crise. En juin 2016, la Commission européenne a proposé de modifier le mandat de cet instrument en y ajoutant des possibilités de concilier le développement et la sécurité pour construire la paix dans les pays tiers. La présidence estonienne a mené un effort déterminé et efficace pour conclure les trilogues en 2017. Nous serons désormais en mesure d'assister financièrement les structures militaires de nos pays partenaires dans le domaine des moyens incapacitants afin que nos partenaires puissent profiter pleinement de la présence des missions de l'UE. Tous les instruments financiers de l'UE ont une date butoir commune: la fin du cadre financier pluriannuel en cours. Actuellement, les travaux sont en cours pour établir une nouvelle architecture des instruments financiers de l'UE post 2020. La Commission présentera une proposition en mai 2018.

Coopération UE-OTAN

Outre le renforcement de la capacité de l'UE à agir elle-même, il est également important de consolider la coopération UE-OTAN. Au cours des années 2016 et 2017, un total de 74 actions conjointes ont été convenues dans sept domaines: réponse aux menaces hybrides; coopération opérationnelle, y compris sur les questions maritimes; cybersécurité et cyberdéfense; capacités de défense; recherche et coopération industrielle de défense; exercices; renforcement des capacités de défense et de sécurité des partenaires. La mobilité militaire et la lutte contre le terrorisme sont les domaines de coopération les plus récents. À présent, il faut se concentrer sur la mise en œuvre de ces projets. [Le premier rapport sur l'état d'avancement](#) a été publié en juin 2017. En décembre 2017, le Conseil a adopté les [conclusions](#) sur la coopération UE-OTAN et sur la mise en œuvre de la [déclaration commune](#). Le prochain état des lieux est prévu en juin 2018.

En septembre 2017, [EU Cybrid 2017](#), un exercice politique et stratégique dans le domaine de la cybersécurité, a eu lieu à Tallinn pendant la réunion des ministres de la défense de l'UE. C'était un événement doublement historique: le premier exercice de l'UE tenu au niveau ministériel et le premier exercice de l'UE tenu en présence du secrétaire général de l'OTAN. EU Cybrid 2017 a démontré comment les questions en apparence techniques peuvent rapidement devenir stratégiques et politiques. Cet exercice a augmenté l'aptitude générale à traiter les questions de cybersécurité et a souligné la nécessité de la coopération UE-OTAN.

Cybermenaces et menaces hybrides

Ces dernières années, le niveau de sensibilisation en matière de cybermenaces et de menaces hybrides a augmenté de manière significative, ce qui a fait avancer la lutte contre ces menaces. Les deux principaux progrès récents ont été l'adoption de la «boîte à outils cyberdiplomatique», qui fournit à la politique

étrangère de l'Union les outils pour répondre aux cyberincidents de grande ampleur, et le [paquet «cybersécurité»](#) présenté par la Commission européenne, qui indique qu'alors que les États membres de l'UE sont en charge de leur propre cybersécurité, l'UE encourage et soutient leur coopération. Les menaces hybrides continuent d'être une question qui nécessite des efforts pour sensibiliser l'opinion publique afin d'augmenter la résilience de nos sociétés. La communication stratégique est l'un des moyens clés pour faire face aux menaces hybrides et les campagnes de désinformation.

Quelques points de discussion:

- 1) Quelles mesures l'Europe devrait-elle prendre pour mieux s'adapter au nouvel environnement sécuritaire et à ses défis?
- 2) L'UE devrait-elle coopérer davantage dans le domaine de la sécurité et de la défense?
- 3) Quel est l'impact de l'évolution de la situation sécuritaire sur les valeurs européennes?